



Association de médecins spécialistes pour la défense de la Gynécologie, l'Obstétrique et la Fertilité en France

La santé des femmes : Pour une prise en charge libre et de qualité. »

À l'attention de Monsieur le Président du SYNGOF
Syndicat National des Gynécologues-Obstétriciens de France
Dr B de Rochambeau

Le 26 août 2026

Objet : Demande de concertation concernant le projet de restructuration des maternités et les enjeux de la périnatalité, et la situation critique de la profession de gynécologues-obstétriciens et l'Infertilité.

Monsieur le Président,

Notre association, qui œuvre pour la défense de la santé de la femme, de la naissance et de la fertilité, suit avec la plus grande attention les récents débats **concernant la crise majeure que traverse actuellement notre système de périnatalité.**

Dans ce contexte, les propositions récentes émises par le Pr Yves Ville, notamment celles relatives au regroupement des maternités, suscitent de nombreuses interrogations au sein de notre communauté médicale. Si nous partageons le constat de la nécessité d'une réflexion sur l'organisation des soins, nous sommes vivement préoccupés par les conséquences potentiellement directes de cette concentration hospitalière et la place des

médecins gynécologues-obstétriciens libéraux et le devenir de l'exercice dans les maternités privés.

La restriction du maillage territorial risque, selon nous, d'altérer le principe fondamental du libre choix de femmes quant à leur lieu d'accouchement, pilier essentiel d'une prise en charge humanisée et respectueuse.

Par ailleurs, ces restructurations soulèvent des questions cruciales quant aux conditions d'exercice de nos confrères et des médecins spécialistes, notamment en termes d'attractivité, de qualité de vie au travail et de pérennité des compétences sur l'ensemble du territoire.

Au-delà de ces enjeux urgents, notre association souhaite également attirer votre attention sur trois problématiques majeures qui impactent quotidiennement l'exercice de notre profession et sur lesquelles nous souhaiterions engager un dialogue constructif :

- 1. La problématique des indus : Les difficultés administratives et les contentieux financiers liés aux indus pèsent lourdement sur les cabinets et les structures de soin, nécessitant une réflexion commune pour simplifier et sécuriser nos pratiques et faire une demande de mise en moratoire des indus qui sont considérées comme des fraudes.**
- 2. L'évolution des activités en gynécologie hors physiologie : La place croissante occupée par les sages-femmes et les médecins généralistes au sein du parcours gynécologiques soulève des questions essentielles quant à la délimitation des compétences, la coordination des soins et la sécurité des patientes.**
- 3. Le projet de loi sur les violences gynécologiques : Les prochains débats législatifs concernant les violences gynécologiques nous imposent, en tant que spécialistes, de porter une voix unie et réfléchie pour garantir le respect de l'éthique médicale tout en protégeant l'image et l'intégrité de notre spécialité.**

Face à l'ensemble de ces enjeux, il nous semble indispensable d'instaurer un dialogue constructif entre nos structures.

Nous sollicitons par la présente une réunion de concertation dès que possible, entre les représentants du SYNGOF et les membres de notre association. Cette rencontre nous permettrait d'exposer nos analyses, de partager nos inquiétudes et, surtout, de contribuer activement à une réflexion commune sur l'avenir de la filière.

Dans l'attente d'une suite favorable à notre demande, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.